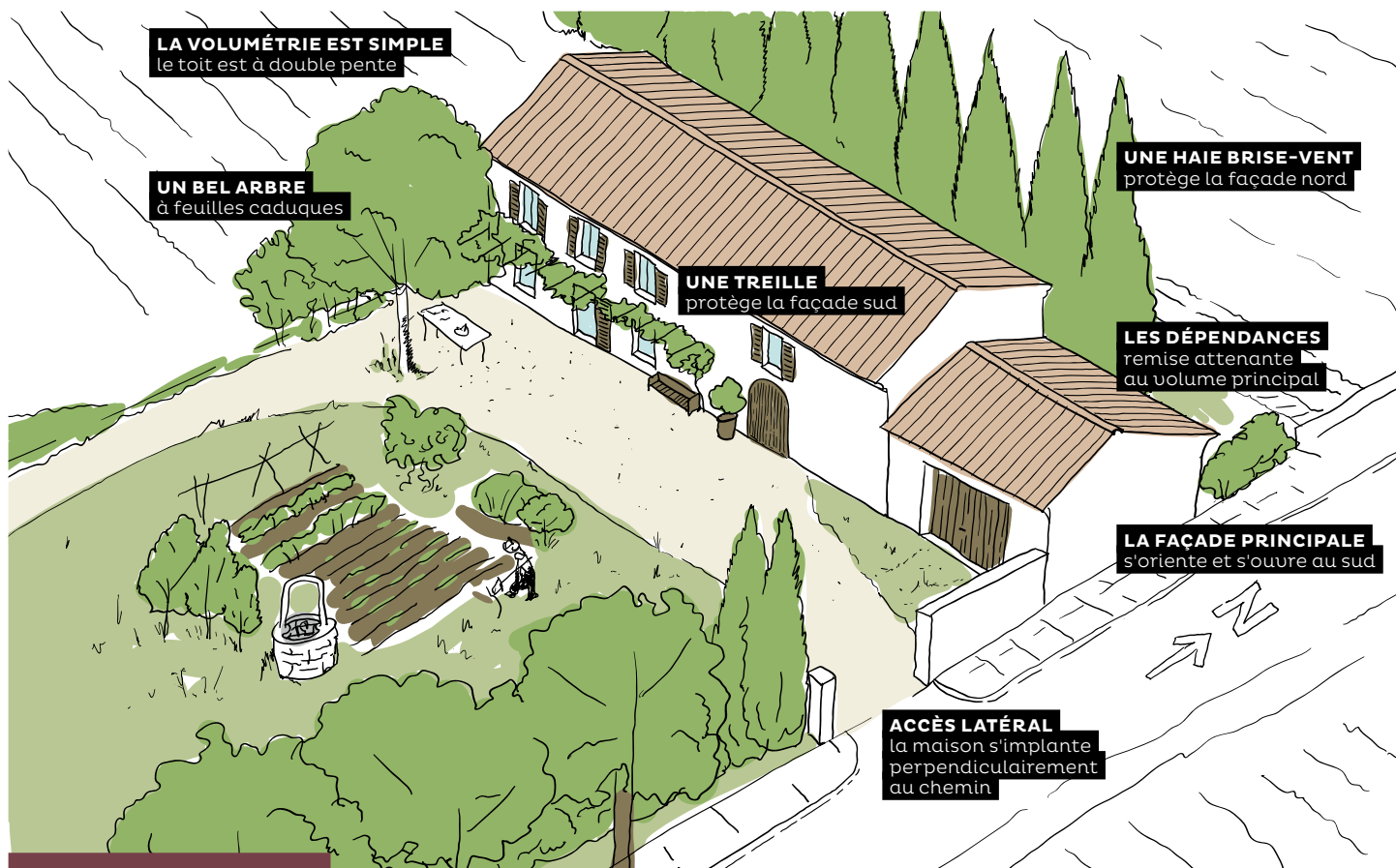


une maison en Provence

.....
Des volumes simples bien installés dans le site pour bénéficier du soleil, s'abriter du vent, l'utilisation de matériaux locaux, des espaces extérieurs pour vivre dehors sont les principaux atouts de la maison en Provence.





une maison en Provence

L'architecture vernaculaire est riche d'enseignement sur l'adaptation au milieu. La maison de tradition en Provence a un volume simple, plutôt rectangulaire, pour offrir la plus longue façade possible au soleil et à la vue, et pour se protéger du vent. Elle a en général un étage. Le toit est à deux pentes : les toits à quatre pentes étaient réservés aux grandes bastides, sur de grandes propriétés.

La maison est de préférence orientée sud ou sud-est. Elle est construite en bonne intelligence avec les lignes du terrain et avec les constructions voisines.

Elle comporte un bâtiment principal, auquel peuvent être accolés des bâtis secondaires, plus petits, soit en continuité ou en avancée sur la façade, soit en retour latéral, dessinant ainsi une cour en forme de L.



photographie © Sophie Derruaz



© photographie CAUE34

UN ART DE VIVRE

La maison est aussi l'expression d'un art de vivre. Si la maison provençale répondait d'abord à la nécessité de se protéger du vent froid de l'hiver et du soleil violent de l'été, elle est aujourd'hui synonyme d'une douceur de vivre au rythme du temps et des saisons. La vie dedans et dehors, entre l'ombre et la lumière, est un enjeu majeur de la construction. Les baies et les fenêtres – leurs dessins et leurs proportions – pour cadrer les vues et faire entrer la lumière, les volets pour en moduler l'intensité y jouent un rôle essentiel. Mais l'aménagement des espaces extérieurs doit aussi être intégré, dès le début, au projet de la maison. Le positionnement de la terrasse, son traitement, l'installation d'une treille en façade sud, sur laquelle viendrait courir une grimpante (bignone, glycine, vigne vierge...) ou encore la plantation d'un bel arbre à feuilles caduques, sont quelques pistes pour les prolongements extérieurs du bâti.



- 1 Enduit à la chaux
- 2 Terre cuite
- 3 Pierre de taille
- 4 Galet de Crau

OPP PNR Alpilles © Sylvain Dufford

DES MATÉRIEAUX ISSUS DU TERROIR

La Provence est une civilisation de la pierre. Dans la construction, la minéralité et la maçonnerie dominent. Ce registre comprend la maçonnerie enduite, mais aussi la pierre massive et les murs en moellons de pierres. Les matériaux locaux sont à privilégier : sables, agrégats, pierres... En contrepoint, treilles métalliques, pergolas en bois, serres ou jardins d'hiver font la transition entre le dedans et le dehors. Les toitures, le plus souvent à deux pentes, sont couvertes en tuiles ; les terrasses sont soit accessibles et alors dallées (pierre, terre cuite...), soit aujourd'hui végétalisées.

Ces dernières années, l'utilisation du bois dans la construction s'est développée. Le bois était traditionnellement employé pour les menuiseries, portes et fenêtres, les planchers et les charpentes. Aujourd'hui, le bois peut être utilisé en structure et en parement. L'association ossature en bois et parement minéral (pierres ou enduit) fonctionne plutôt bien.

Les façades revêtues en bois sont quant à elles plus délicates à insérer dans les paysages bâtis provençaux. Des mises en œuvre simples comme le bardage en lattes posées verticalement ou horizontalement sont à privilégier. Afin d'éviter l'effet « chalet », proscrire tout effet ou ornementation. Là aussi, on essaiera d'utiliser des ressources locales, le pin d'Alep notamment, très présent dans la région.

LES COULEURS SONT CELLES DU SITE

Dans la construction traditionnelle, les matériaux étaient prélevés sur place ou à proximité : la pierre, sous forme de moellon ou de pierre de taille, la terre et les sables pour les mortiers et les enduits. Les couleurs étaient donc celles du site.

Aujourd'hui, le choix de la teinte d'une façade passe par l'observation du site et des usages locaux, des paysages, des sols et des constructions existantes, afin que la construction neuve soit en harmonie avec son environnement.

UN PATRIMOINE LOCAL

le mas provençal

À partir du XVI^e siècle, le paysan provençal peut devenir propriétaire de sa terre. L'habitat rural se disperse dans le territoire sous la forme du « mas provençal ». Le « mas », c'est l'unité d'habitation, avec son exploitation agricole, à la mesure de l'homme et de sa famille, qui peut y vivre en autarcie économique.

Cet habitat se caractérise par une construction modeste, mais aussi par ses possibilités d'adaptation à différentes situations, plaine et piémonts. De manière générale, c'est le site qui commande les règles d'implantation du mas sur son terrain.



LE SAVIEZ-VOUS ?

une maison contemporaine en pierre

La région provençale est un des acteurs importants de l'industrie d'extraction de pierres en France. Elle possède une grande variété de roches nobles, de natures et de couleurs différentes, qui se retrouve dans le paysage bâti traditionnel : la pierre de Cassis, la pierre de Rognes, la pierre de Fontvieille, la pierre des Estailades...

La pierre est un matériau de construction naturel qui perdure. Elle possède une bonne inertie thermique et peut être extraite localement. La pierre trouve tout un panel d'utilisations contemporaines : en structure, en habillage, intégrée à un béton de site...



provençal © B. Tontaru, architecte



ÉNERGIE & CLIMAT

les plantations participent au confort d'été

En Provence, la plantation de végétaux, ou la conservation d'arbres existants sur la façade orientée au sud, sont de vrais atouts pour la régulation thermique de la maison. Les espèces choisies doivent être caduques pour faire entrer le soleil en hiver et profiter de l'ombrage en été. Outre leur participation au confort thermique, ces plantations jouent sur la convivialité des espaces extérieurs et de la maison, avec des grimpantes « à crampon » qui colonisent la façade (vigne vierge, bignone), une treille accueillante, qui peut être le support d'une vigne, ou un grand arbre de bel effet (platane, tilleul, micocoulier, mûrier platane).



POINT RÉGLEMENTAIRE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) réglemente l'aspect des constructions, notamment la forme des toitures, le type et la teinte des matériaux. Il est nécessaire de consulter avant toute intervention. Un architecte-conseil du CAUE vous reçoit en commune sur rendez-vous, gratuitement pour vous conseiller dans vos projets.

Certaines communes se dotent d'une palette de couleurs réalisée par le CAUE¹³ qui propose des références chromatiques pour les enduits, les ferronneries, et les menuiseries. Ce document est souvent annexé au PLU. Ces palettes permettent une meilleure intégration des constructions au contexte environnant, bâti ou paysager.

Pour mener à bien un projet de construction, il ne faut pas hésiter à se faire accompagner d'un professionnel. Un architecte pourra apporter, de la conception à la réalisation de la maison, son expérience, son savoir-faire et ses conseils. Il est à noter qu'au-delà de 150 m² de surface de plancher, le recours à l'architecte est obligatoire pour déposer le permis de construire.



→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

LES FICHES CONSEILS PAYSAGES PÉRIURBAINS

- 00 les paysages périurbains
- 01 choisir un terrain
- 02 bien s'implanter sur sa parcelle
- 03 habiter la plaine
- 04 construire avec la pente
- 05 une maison en Provence
- 06 une maison méditerranéenne bioclimatique
- 07 stationner
- 08 agrandir la maison
- 09 diviser la parcelle
- 10 vivre dehors
- 11 cultivons notre jardin
- 12 ma clôture, notre rue
- 13 la fenêtre sur le paysage

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur caue13.fr/fiches-conseils-paysages-periurbains

→ à télécharger sur [le site de la DRAC PACA](#) rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

→ réception du public sur rendez-vous en mairie des communes adhérentes

www.caue13.fr

caue13@caue13.fr

04 96 11 01 20